Ministère de l'Intérieur

Numéro d'ordre du certificat
10353887034

Certificat Provisoire d'Immatriculation

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le cas échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route).

(A) Numero d'immatriculation	(I)Date du CPI	(B) Date de 1ère immatriculation
GT-210-KQ	02/01/2024	18/08/2023

(H) PERIODE DE VALIDITE du 02/01/2024 au 01/02/2024 INCLUS

attribué à : (C.1)

REGIE DU SDDEA

82097255200013
CS 23076
22 RUE GREGOIRE PIERRE HERLUISON
10012 TROYES CEDEX

(D.1) Marque	(D.2) Type variante version	(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	(D.3) Dénomination commerciale
IVECO	2B3C 6A11 DBEDEJ8010Z10SMPNF		AD300X OFF

(E) Numéro d'identification du véhicule	(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)	(F.2)) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)	(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
ZCFE62RT10C513343	28500	26000	44000

(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage (en kg)	(G.1) Poids à vide national	(J) Catégorie du véhicule CE	(J.1) Genre national
12725	12650	N3G	CAM

(J.2) Carrosserie CE	(J.3) Carrosserie (désignation nationale)	(K) Numéro de réception par type (si disponible)	
	BEN AMO	E3*2007/46*0133*18	

(P.1) Cylindrée (en cm3)	(P.2) Puissance nette maximale (en kW)	(P.3) Type de carburant	(P.6) Puissance administrative nationale
11120	338	GO	30

(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)	(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)	(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))
	2		83

(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)	(V.7) CO2 (en g/km)	(V.9) Classe environnementale	(X.1) Date de visite technique
1425		595/2009*2020/1181EEUROVI	18/08/2024

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

(Z.1) RALENTISS. 250KG

Pour le ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Zoheir BOUAOUICHE

(Y1) à (Y6) Taxes

(Y1)	720 €	(Y2)	285 €
(Y3)	0 €	(Y4)	11 €
(Y5)	2.76 €	(Y6)	1018.76 €

Le CPI ne permet pas la réimmatriculation du véhicule en France ou à l'étranger
The PRC does not allow re-registration of the vehicle in France or abroad